



***Tableau représentant certains chiffres
importants des états financiers
pour les cinq dernières années***

| Fin d'année financière | Actif | Réserves | Excédents avant impôts | Ristournes versées |
|---------------------------|------------|-----------|---------------------------|-----------------------|
| 2005 (12) | 70,785,512 | 5,301,199 | 594,656 | 485,245 (1) |
| 2004 (12) | 66,289,805 | 5,176,126 | 1,091,100 | 445,000 |
| 2003 (12) | 61,461,872 | 4,616,907 | 748,516 | 435.894 |
| 2002 (03) | 57,175,215 | 4,036,248 | 961,531 | 643,000 |
| 2001 (03) | 55,102,033 | 3,676,888 | 908,992 | 419,813 |
| 2000 (03) | 51,187,961 | 3,425,663 | 714,334 | 397,582 |

(1) Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer sur le partage des excédents suite aux recommandations des dirigeants.

N.B. Si les membres acceptent le projet de partage des excédents, nous aurons versé plus de 5 millions de ristournes au cours des 22 dernières années en plus d'alimenter le fonds social et communautaire pour plus de 400,000 \$. Ces résultats prouvent que
« La Coopération, c'est une Formule Gagnante »



Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres de la Caisse populaire Desjardins de St-Honoré de Shenley

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu:

Lieu : Salle des Chevaliers de Colomb

Date : 19 avril 2006

Heure: 20h00

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels et de l'intérêt payable sur les parts permanentes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et tous autres sujets. Une période de questions est également prévue.

Modifications au règlement de régie interne

Instances démocratiques

- * Représentation au conseil de surveillance
- * Rôle du conseil d'administration
- * Comité de vérification et son rôle
- * Conseil de surveillance et son rôle ainsi que le rôle du secrétaire de ce conseil
- * Contenu de l'affiche
- * Disposition transitoire
- * Ajout de l'annexe "B" : constitution de groupes au conseil de surveillance

Démocratie électronique

- * Les modes de participation aux assemblées (électronique et autres)
- * Délai de convocation à une assemblée
- * Délai pour les mises en candidature
- * Modes de votation lors des élections et des assemblées (électronique et autres) incluant le vote par anticipation

Ristournes en parts

- * Établissement d'un registre informatisé

Fonds d'aide au développement du milieu

- * Fonds d'aide au développement du milieu

Autres modifications

- * Remplacement du président et du président d'élection
- * Rôle du directeur général
- * Amendement à une proposition
- * Modification de numérotation, de concordance du texte ou d'expression dans le règlement



Avis de convocation (suite)

Adoption du Règlement autorisant l'émission de parts de capital

Pour les fins du "Programme de ristourne en parts" :

- * autoriser la Caisse à adhérer à ce programme développé par la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- * autoriser la Caisse à émettre les parts requises par ce programme, soit des parts de capital catégorie "parts de ristournes";
- * établir les droits, privilèges, conditions et restrictions de ces parts.

Élections

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire, pourvu qu'elle soit admise au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre est contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 13 avril 2006 à 20 h. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Ils peuvent obtenir une copie du tableau des modifications au règlement de régie interne en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Signé le 27 février 2006

Gaétan Pelchat, secrétaire.



Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2005.
- 4- Présentation du rapport du conseil d'administration.
- 5- Présentation du rapport du conseil de vérification et de déontologie.
- 6- Rapport de la direction générale et présentation des états financiers.
- 7- Présentation de l'utilisation du fond d'aide au développement du milieu.
- 8- Présentation du bilan de la distinction coopérative.
- 9- Période de questions adressées au conseil d'administration.
- 10- Période de questions adressées au conseil de vérification et de déontologie.
- 11- Adoption des modifications au règlement de régie interne.
- 12- Adoption de règlement autorisant l'émission de parts de capital pour les fins du «Programme de ristourne en parts».
- 13- Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes.
- 14- Adoption de la répartition des excédents annuels.
- 15- Élection et engagement des élus.
- 16- Remerciements.
- 17- Levée de l'assemblée.



Rapport du directeur général

Chers membres,

À titre de directeur général, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants des états financiers de votre caisse au terme de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

LE BILAN

À la fin de son exercice la caisse comptait 3,411 membres.

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de \$4,495,707., pour s'établir à \$70,785,512., une croissance de 6.78% par rapport au dernier exercice.

Notre portefeuille de prêts a enregistré une progression de \$6,101,660., pour s'établir à \$47,519,314., soit une croissance de 14.73% résultant d'une augmentation de \$3,166,266., dans le crédit aux particuliers et de \$2,987,672., dans le crédit aux entreprises.

L'épargne totale des membres atteint les \$62,519,441., une augmentation de \$4,486,963.

Les réserves de la caisse se situent à \$5,301,199. avec les parts permanentes souscrites par les membres et les autres réserves, la suffisance des fonds propres se situe maintenant à 7.70% de l'actif d'expansion. Elle dépasse ainsi le niveau de fonds propres exigé par la loi sur les caisses qui est de 6.75%. Ce qui est une preuve tangible que votre caisse est en excellente situation financière.

LES RÉSULTATS ET LES EXCÉDENTS

Votre caisse a réalisé des excédents avant impôts de \$594,656. Les intérêts payés sur les épargnes des membres et les prêts de la caisse ont nécessité des déboursés de \$1,466,401., tandis que les revenus d'intérêts sur les prêts et les placements de la caisse ont totalisés \$3,652,890.

En ce qui concerne les frais d'exploitation au montant de \$1,591,917., ils ont subi une légère augmentation de \$87,638., par rapport à l'an dernier. À ce niveau, notre caisse est toujours des plus performantes considérant notre dépense à 2.11 \$ par 100 \$ d'actif et les caisses de la Fédération de Québec à 2.82 \$.

La gestion saine et prudente permet à la caisse de dégager des excédents avant impôt de \$594,656., et comme votre caisse travaille sans cesse à vous faire voir les avantages indéniables de faire partie d'une coopérative de services financiers, le conseil d'administration vous propose le versement d'une ristourne de \$502,000. Voilà une démonstration tangible de notre distinction coopérative.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Société financière, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leurs actions en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente pour la caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.



Rapport du directeur général (suite)

| Fonds de participation | Parts détenues au 31-12-05 (en dollars) | Rendement moyen (en %) |
|------------------------|---|------------------------------|
|------------------------|---|------------------------------|

Fonds provinciaux

| | | |
|--|-----------|----------|
| Caisse centrale Desjardins (CCD) | 483 550 | 8.68% |
| Société de Services des caisses Desjardins (SER) | (1 561) | |
| Desjardins Capital de risque (INV) | 103 282 | (1.90%) |
| Valeurs mobilières Desjardins (VM) | 38 412 | (19.62%) |
| Desjardins Société financière (FIN2) | 0 | 9.78% |
| Fiducie (FD) | 64 393 | 14.73% |
| Desjardins Société financière (RFI) | 67 510 | 3.60% |
| Desjardins Société financière (FIN3) | 1 210 690 | 45.21% |

Fonds d'investissement régionaux

| | | |
|----------------|--------|---------|
| FID-QCA | 32 807 | (6.43%) |
|----------------|--------|---------|

LES RESSOURCES HUMAINES

Nous pouvons être fiers des employés de notre Caisse, ils n'hésitent pas à consacrer bon nombre d'heures pour parfaire leur connaissances, afin d'offrir aux membres toute la gamme de produits financiers disponibles sur le marché et une qualité de service de plus en plus grande.

Depuis le 1 janvier 2006, Mme Lyne Cloutier occupe le poste de conseillère en finances personnelles, détentrice d'un certificat en planification financière personnelle de l'Université Laval, Mme Cloutier saura vous faire bénéficier de son expertise comme conseillère en placements et diversification de portefeuilles. N'hésitez pas à la contacter

pour tous vos besoins de planification à la retraite, elle saura également vous conseiller pour tous vos besoins d'investissement en valeurs mobilières.

ÉTUDE SUR LA SATISFACTION DES MEMBRES PARTICULIERS.

Au cours du mois de juillet 2005, un sondage téléphonique a été effectué auprès de 300 membres. Le questionnaire utilisé pour les membres de la caisse avait été développé par l'équipe qualité de la première vice-présidence marché des particuliers et le groupe conseil sondages. Ce questionnaire comportait 25 énoncés de base regroupés dans les sept dimensions de service Desjardins ainsi que quatre(4) énoncés de la dimension distinction coopérative. Bien que ces énoncés ne couvrent pas nécessairement de façon exhaustive tous les aspects d'une dimension donnée, ils apportent un excellent indicateur des aspects qui doivent être considérés pour chacune des dimensions importantes de la qualité de service aux membres.

Les administrateurs ont portés une attention spéciale aux résultats de St-Honoré qui se comparaient très avantageusement aux caisses de notre vice-présidence Kamouraska Chaudière-Appalaches.

Nous vous remercions donc de votre participation et soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour maintenir votre satisfaction au même niveau pour les années à venir.

LES PRÉVISIONS

Les représentants du conseil d'administration ont tenu un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse pour l'exercice à venir. La planification budgétaire du prochain exercice appuyé par une gestion que nous cherchons à rendre constamment plus rigoureuse et plus efficace, devrait nous permettre de maintenir les excellents résultats de la caisse.

Pour terminer, je tiens à remercier toute l'équipe du personnel pour son effort constant, les dirigeants des deux conseils pour leur engagement et leur disponibilité, et enfin, vous les membres de la Caisse pour la confiance que vous accordez à votre Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley, le partenaire de vos projets.

Mario Nadeau,
directeur général.



Rapport de l'utilisation du fond d'aide au développement du milieu

| Secteur d'activité | montant |
|---------------------------------------|----------------|
| Société de développement de St-Honoré | 5,000 \$ |
| Communautaire | 15,925 \$ |
| Culturel | 1,370 \$ |
| Éducation | 6,223 \$ |
| Loisirs et sports | 4,402 \$ |
| Oeuvres humanitaires | 6,170 \$ |
| | ----- |
| Total | \$ 39,090 \$ |



Rapport du conseil d'administration

À titre de président, il me fait plaisir de vous présenter le 95^e rapport annuel de la Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley. Votre conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises au cours du dernier exercice afin d'effectuer, dans un premier temps, un suivi sur les résultats financiers pour nous assurer que l'argent que vous nous confiez est utilisé avec discernement et dans un deuxième temps pour nous assurer que les objectifs de qualité de services qui vous tiennent à coeur sont rencontrés. Enfin, nous nous sommes assurés que la caisse agisse en conformité avec sa nature coopérative au niveau de l'éducation du développement du milieu et des pratiques commerciales.

Le succès de la Caisse de St-Honoré de Shenley repose sur vous les membres, sur la qualité de votre participation et de vos échanges avec elle, sur le volume d'affaires que vous lui confiés, de même que sur l'usage que vous faites de ses produits et services. Aujourd'hui vos transactions ne se limitent plus à des dépôts ou des retraits, vous voulez obtenir des conseils judicieux et des services personnalisés. C'est pour cette raison que nos employés continuent à se perfectionner et à vous proposer de nombreux services Desjardins des plus avantageux pour vous.

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à l'embauche d'une ressource supplémentaire et nous avons aménagé de nouveaux locaux afin de pouvoir vous rencontrer plus adéquatement dans de nouveaux bureaux plus fonctionnels.

Le dernier congrès du Mouvement Desjardins, qui avait pour thème « Le Renouveau coopératif » a donné naissance à différentes modifications au niveau des règlements de la caisse, nous vous en ferons d'ailleurs part plus tard dans la soirée.

Soyez assurés que nous sommes toujours à l'écoute de vos commentaires, de vos besoins et considérons que ceux-ci doivent guider nos décisions dans la caisse en tenant compte des normes que nous sommes tenues de respecter. Nous voulons que vous soyez satisfaits des services que la caisse vous offre; d'ailleurs le dernier sondage en juillet 2005 nous démontre votre satisfaction et nous ferons tout notre possible pour maintenir ce haut taux de satisfaction. Nous voulons également que vous vous y sentiez à l'aise pour proposer toutes les pistes d'améliorations et de développement que vous croyez utiles pour qu'elle remplisse toujours mieux sa mission à l'égard de ses membres et de son milieu.

De plus, les bons résultats financiers de votre caisse lui permettent de jouer un rôle actif, voir déterminant dans la vie économique, sociale et culturelle de notre collectivité. A l'instar des années passées, votre caisse a apporté en 2005 un appui significatif de tout près de 40,000 \$ à de nombreux projets issus de la communauté, grâce à des commandites et des dons.

En terminant, je tiens à remercier notre directeur général, M. Mario Nadeau et tout le personnel pour leur merveilleuse implication.

Également, je tiens à remercier tous les dirigeants bénévoles pour leur implication et à vous les membres pour votre confiance, c'est grâce à vous si la Caisse est aussi présente dans notre milieu.

Au nom du conseil d'administration.

Jean Carrier, président

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Nous soussignés, certifions que le 95^e rapport annuel de la Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley répond aux exigences de la loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Jean Carrier, président

Gaétan Pelchat, secrétaire



Bilan de la distinction coopérative

La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley est une entreprise coopérative qui, comme chaque année, s'est impliquée très activement en appuyant et en encourageant plusieurs projets à caractère social et communautaire. En agissant de la sorte, votre coopérative d'épargne et de crédit répond au double mandat qui lui est dévolu, soit d'une part, celui d'accompagner les membres dans leurs activités financières et d'autre part, d'apporter à la collectivité une importante contribution humaine et financière au développement de son milieu.

Tout au long de l'année, la caisse a régulièrement été sollicitée pour des projets mis de l'avant par plusieurs personnes et organismes. Il est nécessaire de préciser que la très grande majorité des demandes présentaient d'excellents dossiers. Cependant, les besoins étant de plus en plus nombreux, il n'est malheureusement pas possible de s'impliquer à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activités. Chaque demande est minutieusement étudiée et la caisse donne une importance toute particulière à l'impact qu'aura l'activité dans le milieu. Les contributions ont été faites à partir du fonds d'aide au développement du milieu. Les projets auxquels s'est associée votre caisse cette année sont les suivants:

| Secteur d'activité | montant |
|--|----------------|
| Société de développement de Saint-Honoré | 5,000 \$ |
| Communautaire | 15,925 \$ |
| Culturel | 1,370 \$ |
| Éducation | 6,223 \$ |
| Loisirs et sports | 4,402 \$ |
| Oeuvres humanitaires | 6,170 \$ |
| | ----- |
| Total | 39,090 \$ |

Les dirigeants de votre caisse populaire croient beaucoup à l'intercoopération et à la synergie des composantes de Desjardins. Par exemple, la caisse contribue au budget de caisse du secteur Chaudière-Sud et participe ainsi à divers dons et commandites à caractères régionaux.

La caisse et les jeunes

La caisse scolaire permet aux élèves de notre milieu de s'initier à l'apprentissage de l'épargne et aux valeurs coopératives.

Au cours de l'année 2005, dans le cadre de son programme "Action-Jeunesse Desjardins" la Caisse a fait le tirage de 4 bourses de \$ 500.00 pour tous les étudiants de niveaux CÉGEP et universitaire qui transigeaient à la caisse. Également, la caisse a procédé à l'embauche d'un étudiant pour la période estivale 2005.

Aide à l'accession à la propriété résidentielle

Afin de faciliter l'accession à la propriété pour les sociétaires de la caisse et promouvoir le service prêt hypothécaire, le conseil d'administration a pris la décision de subventionner les prêts pour l'acquisition d'une résidence.

Type d'aide

Remboursement de 1 % du solde en capital avec un maximum possible de \$ 500.00 par année sur un prêt consenti par la Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley. Ce remboursement sera effectué pendant trois ans, ce qui signifie une subvention qui peut atteindre 1500.00 \$.

Logements admissibles

Est admissible au programme tout emprunt hypothécaire consenti pour l'achat d'un logement neuf utilisé à titre de propriétaire occupant, situé dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Également admissible au programme tout emprunt hypothécaire consenti pour l'achat d'un logement usagé, utilisé à titre de propriétaire occupant lorsque pour l'emprunteur, il s'agit d'une première acquisition de logement à St-Honoré.

La contribution de la Caisse à la vie de son milieu

La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley a distribué dans le milieu au cours des 22 dernières années plus de \$ 5,000,000. en ristourne, en plus d'alimenter le fonds social et communautaire pour plus de \$ 400,000.



Rapport du conseil de vérification et de déontologie

Chers membres,

Au nom de mes collègues du conseil de vérification et de déontologie, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport de nos activités pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2005.

Au cours du dernier exercice, les membres du conseil de vérification et de déontologie se sont réunis à 4 reprises afin d'examiner différents éléments de l'administration de votre caisse. De plus, nous avons assisté à 2 réunions conjointes avec les membres du conseil d'administration. Notre rôle consiste à veiller à la sécurité de vos avoirs et à émettre notre opinion sur différents sujets portés à notre attention. Ce travail est fait afin de s'assurer que l'avoir des membres est en sécurité et que la caisse est gérée de façon saine et prudente, en cohérence avec les valeurs de Desjardins et en concordance avec les orientations stratégiques du mouvement Desjardins.

Nous avons, par ailleurs, porté une attention toute particulière au contenu du rapport d'inspection de la Fédération qui nous a permis de confirmer la bonne marche de notre coopérative d'épargne et de crédit. Sur le plan déontologique, nous avons procédé au contrôle des situations de conflits d'intérêts. Dans tous les cas, les membres du conseil n'ont constaté aucune dérogation, ni aux principes, ni aux règles déontologiques.

Tel que requis par la loi, nous vous informons que le montant des prêts accordés au cours du dernier exercice, aux personnes intéressées et liées aux membres dirigeants totalisaient \$ 1,803,376.00. Ces prêts ont été consentis aux mêmes termes et aux mêmes conditions que pour n'importe quel autre membre.

Enfin, la caisse n'a conclu aucun contrat supérieur à 10,000. \$ autre que des contrats de crédit à des personnes intéressées, à des employés ainsi qu'à des personnes liées ou à des membres de la famille immédiate d'un dirigeant ou d'un employé.

Je remercie mes deux collaborateurs pour leur engagement ainsi que le personnel de la caisse et les membres du conseil d'administration pour leur bienveillance dans l'exercice de leur mandat.

Anne Quirion,
Présidente



Rapport du vérificateur

Aux membres de La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley,

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, des réserves et des flux de trésorerie de La Caisse Populaire de St-Honoré de Shenley pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec)
Le 3 février 2006

Service de vérification

Bureau de la Surveillance et de
la Sécurité financières du
Mouvement des caisses Desjardins

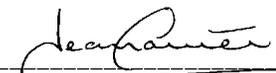


Bilan

Au 31 décembre

| | Note | 2005 | 2004 |
|--------------------------------------|------|----------------------|----------------------|
| ACTIF | | | |
| Liquidités et placements | 3 | 21 070 859 \$ | 22 638 342 \$ |
| Prêts | 4 | | |
| Particuliers | | 19 974 364 | 16 812 098 |
| Entreprises | | 28 132 479 | 25 144 807 |
| | | 48 106 843 | 41 956 905 |
| Provision cumulative | | 587 529 | 539 251 |
| | | 47 519 314 | 41 417 654 |
| Autres éléments d'actif | | | |
| Immobilisations | 5 | 214 793 | 175 666 |
| Intérêts courus et autres | | 1 980 546 | 2 058 143 |
| | | 2 195 339 | 2 233 809 |
| Total de l'actif | | 70 785 512 \$ | 66 289 805 \$ |
| PASSIF | | | |
| Dépôts | | | |
| Épargne à terme | | 47 067 875 \$ | 42 934 186 \$ |
| Autres | | 15 451 566 | 15 098 292 |
| | | 62 519 441 | 58 032 478 |
| Autres éléments de passif | | | |
| Emprunts | 6 | 1 116 632 | 1 287 241 |
| Intérêts courus et autres | | 1 472 877 | 1 417 492 |
| | | 2 589 509 | 2 704 733 |
| | | 65 108 950 | 60 737 211 |
| AVOIR | | | |
| Capital social | 7 | 178 365 | 182 215 |
| Excédents à répartir | 8 | 196 998 | 194 253 |
| Réserves | | 5 301 199 | 5 176 126 |
| | | 5 676 562 | 5 552 594 |
| Total du passif et de l'avoir | | 70 785 512 \$ | 66 289 805 \$ |

Signé pour le conseil d'administration


....., administrateur


....., administrateur



États des résultats et des excédents à répartir

pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | Note | 2005 | 2004 |
|---|------|-------------------|-------------------|
| RÉSULTATS | | | |
| Revenus d'intérêts | | 3 652 890 \$ | 3 535 804 \$ |
| Frais d'intérêts | | 1 466 401 | 1 352 429 |
| Revenus nets d'intérêts | | 2 186 489 | 2 183 375 |
| Provision et pertes sur prêts | | 119 418 | 182 163 |
| Revenus nets d'intérêts après provision et pertes sur prêts | | 2 067 071 | 2 001 212 |
| Autres revenus | 9 | 119 502 | 594 167 |
| Autres frais | | | |
| Personnel | 10 | 775 252 | 705 655 |
| Cotisations aux instances de Desjardins | | 216 152 | 225 483 |
| Locaux | | 79 066 | 93 884 |
| Frais généraux | 11 | 521 447 | 479 257 |
| | | 1 591 917 | 1 504 279 |
| Excédents avant impôts | | 594 656 | 1 091 100 |
| Impôts sur les excédents | | 119 861 | 227 697 |
| Excédents de l'exercice avant ristournes | | 474 795 | 863 403 |
| Ristournes aux membres | 12 | 485 245 | 445 000 |
| Économie d'impôts relatifs aux ristournes | | (138 980) | (130 722) |
| Excédents de l'exercice après ristournes | | 128 530 | 549 125 |
| EXCÉDENTS À RÉPARTIR | | | |
| Virement provenant de (affectation à) la réserve plus-value : | | | |
| - investissements sociétés filiales | | (124 368) | (224 138) |
| - instruments dérivés | | 175 402 | (159 434) |
| Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu | | 30 500 | 28 700 |
| Affectation à l'état de la répartition | 12 | (13 066) | - |
| Excédents à répartir | 8 | 196 998 \$ | 194 253 \$ |



État de la répartition

pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | Note | 2005 | 2004 |
|---|------|-------------------|------------|
| Excédents à répartir de l'exercice précédent | | 194 253 \$ | 207 124 \$ |
| Virement provenant de l'état des excédents à répartir | 12 | 13 066 | - |
| Répartition par les membres : | | | |
| - intérêts sur les parts permanentes | | (3 888) | (3 670) |
| - réserve générale | | (171 332) | (174 347) |
| - réserve de stabilisation | | (2 954) | - |
| - fonds d'aide au développement du milieu | | (30 000) | (30 000) |
| Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes | | 855 | 893 |
| Solde après répartition | | - \$ | - \$ |



État des réserves

pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2005 | 2004 |
|--|---------------------|--------------|
| RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE) | | |
| <i>RÉSERVE PLUS-VALUE - INVESTISSEMENTS SOCIÉTÉS FILIALES</i> | | |
| Solde au début de l'exercice | 901 200 \$ | 677 062 \$ |
| Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation | 2 321 | - |
| Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | 124 368 | 224 138 |
| Solde à la fin de l'exercice | 1 027 889 \$ | 901 200 \$ |
| <i>RÉSERVE PLUS-VALUE - INSTRUMENTS DÉRIVÉS</i> | | |
| Solde au début de l'exercice | 159 434 \$ | - \$ |
| Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | - | 159 434 |
| Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires | (175 402) | - |
| Solde à la fin de l'exercice | (15 968) \$ | 159 434 \$ |
| RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE) | 1 011 921 \$ | 1 060 634 \$ |
| RÉSERVE GÉNÉRALE | | |
| Solde au début de l'exercice | 4 027 604 \$ | 3 853 257 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | 171 332 | 174 347 |
| Solde à la fin de l'exercice | 4 198 936 \$ | 4 027 604 \$ |



État des réserves

pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2005 | 2004 |
|---|---------------------|---------------------|
| RÉSERVE DE STABILISATION | | |
| Solde au début de l'exercice | 55 030 \$ | 55 030 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | 2 954 | - |
| Solde à la fin de l'exercice | 57 984 \$ | 55 030 \$ |
| FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU | | |
| Solde au début de l'exercice | 32 858 \$ | 31 558 \$ |
| Accroissement provenant de la répartition par les membres | 30 000 | 30 000 |
| Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice | (30 500) | (28 700) |
| Solde à la fin de l'exercice | 32 358 \$ | 32 858 \$ |
| Total des réserves | 5 301 199 \$ | 5 176 126 \$ |



État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2005 | 2004 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédents de l'exercice après ristournes | 128 530 \$ | 549 125 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie | | |
| Provision et pertes sur prêts | 119 418 | 182 163 |
| Amortissement des immobilisations | 26 349 | 43 817 |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | 54 576 | (74 706) |
| Revenus comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés | (124 368) | (224 138) |
| Revenus reliés à la comptabilisation des swaps à la juste valeur non encaissés | 220 632 | (218 403) |
| Autres | (24 083) | (258 732) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 401 054 | (874) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation nette des dépôts des membres | 4 368 821 | 5 299 551 |
| Opérations relatives aux emprunts | | |
| Variation nette de l'ouverture de crédit | - | (1 429 296) |
| Accroissement des emprunts à terme | - | 395 403 |
| Remboursement des emprunts à terme | (170 609) | (8 230) |
| Variation nette du capital social | (3 850) | 495 |
| Intérêts sur les parts permanentes, nets des économies d'impôts | (3 033) | (2 777) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 4 191 329 | 4 255 146 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des prêts | (6 221 078) | (1 314 739) |
| Variation nette des placements | (516 626) | (1 533 585) |
| Variation nette des immobilisations | (65 476) | (37 092) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (6 803 180) | (2 885 416) |
| Augmentation (diminution) des liquidités | (2 210 797) | 1 368 856 |
| Liquidités au début de l'exercice | 6 305 695 | 4 936 839 |
| Liquidités à la fin de l'exercice * | 4 094 898 \$ | 6 305 695 \$ |
| Autres renseignements sur les flux de trésorerie | | |
| Intérêts versés | 1 421 582 \$ | 1 418 002 \$ |
| Impôts sur les excédents payés (encaissés) durant l'exercice | 42 745 | (1 003) |

* Les liquidités sont constituées de sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal à conserver, afin que le réseau des caisses puisse gérer le risque de liquidités. Dans ce contexte, un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur, doit être maintenu. Ces valeurs se composent en majeure partie de titres émis ou garantis par les gouvernements, les corps municipaux ou scolaires. Les liquidités sont, de plus, constituées de sommes nécessaires pour les besoins courants.



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 1. Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également affiliée au Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidités ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

Note 2. Conventions comptables

Instruments dérivés

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses éléments d'actif et de passif financiers. Comme le prévoit la note d'orientation comptable intitulée « Relations de couverture » de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les nouvelles exigences de documentation des relations de couverture.

Par conséquent, ces instruments sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats à titre d'ajustement dans les autres revenus. Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de gain reporté. L'amortissement de ce gain reporté est constaté aux résultats de l'exercice à titre d'ajustement des autres revenus.

De plus, la Caisse comptabilise à la juste valeur les obligations découlant des épargnes à terme indicielles dont l'obligation varie selon le rendement des actions ou d'indices boursiers. Ces obligations sont comptabilisées parmi les dépôts. Aussi, la Caisse comptabilise à la juste valeur les instruments dérivés utilisés pour gérer le risque inhérent à ces obligations parmi les autres éléments d'actif.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables autres que celle ci-dessus décrite ont été intégrées aux notes qui suivent.

Note 3. Liquidités et placements

Ce poste inclut un montant de 2 103 036 \$ (2 018 219 \$ en 2004) relatif à des parts de capital comptabilisées à la valeur de consolidation. Les revenus reliés à ces parts représentent un montant de 296 049 \$ (265 259 \$ en 2004).

À l'exception de ces parts, les autres placements sont comptabilisés au coût. De plus, aux 31 décembre 2005 et 2004, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 4. Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative, laquelle est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux dès qu'une des situations suivantes est rencontrée : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts, le prêt est en retard de plus de 180 jours, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux.

Le solde des prêts douteux et de la provision cumulative sur les cas spécifiques s'y rapportant se répartit comme suit :

| | <u>Prêts douteux</u> | | <u>Provision cumulative sur les cas spécifiques</u> | |
|--------------|----------------------|-------------------|---|-------------------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Particuliers | 85 823 \$ | 74 696 \$ | 44 239 \$ | 42 914 \$ |
| Entreprises | 734 259 | 802 013 | 225 000 | 232 399 |
| | 820 082 \$ | 876 709 \$ | 269 239 \$ | 275 313 \$ |

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Le volet général de la provision cumulative représente un montant de 318 290 \$ (263 938 \$ en 2004).

La provision cumulative présentée en déduction des prêts a connu les variations suivantes :

| | 2005 | 2004 |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde au début de l'exercice | 539 251 \$ | 361 149 \$ |
| Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats : | | |
| - volet général | 54 352 | (35 893) |
| - volet spécifique | 65 066 | 218 056 |
| Radiations et autres | (71 140) | (4 061) |
| Solde à la fin de l'exercice | 587 529 \$ | 539 251 \$ |



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 5. Immobilisations

| | | 2005 | | 2004 |
|---------------------------|------------|------------|---------------------------|----------------|
| | Vie utile | Coût | Amortisse- ment cumulé | Montant net |
| Terrain | | 40 224 \$ | - \$ | 40 224 \$ |
| Immeuble | 20 ans | 526 568 | 400 770 | 125 798 |
| Matériel | 3 et 5 ans | 279 761 | 263 920 | 15 841 |
| Aménagement de terrain | 20 ans | 81 284 | 48 354 | 32 930 |
| | | 927 837 \$ | 713 044 \$ | 214 793 \$ |
| | | | | 175 666 \$ |

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 26 349 \$ (43 817 \$ en 2004).

Note 6. Emprunts

| | | | 2005 | 2004 |
|---|-----------|--------------|--------------|--------------|
| Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance | | | | |
| Taux | Échéance | Remboursable | | |
| s.o. | août 2005 | s.o. | - \$ | 170 609 \$ |
| 5,79 % | juin 2012 | juin 2007 | 455 912 | 455 912 |
| 6,50 % | juin 2017 | juin 2012 | 273 547 | 273 547 |
| 3,89 % | mars 2014 | mars 2009 | 387 173 | 387 173 |
| | | | 1 116 632 \$ | 1 287 241 \$ |

Note 7. Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification et de parts permanentes.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts de qualification détenu.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes d'une valeur nominale de 10 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale annuelle.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|------------------------|------------|------------|
| Parts de qualification | 17 175 \$ | 17 025 \$ |
| Parts permanentes | 161 190 | 165 190 |
| | 178 365 \$ | 182 215 \$ |



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 8. Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes, ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements aux réserves de stabilisation et générale.

Note 9. Autres revenus

| | 2005 | 2004 |
|--|-------------------|-------------------|
| Reliés principalement à l'administration des dépôts | 183 820 \$ | 196 370 \$ |
| Reliés à l'administration des autres services | 89 489 | 131 248 |
| Reliés à la distribution des produits et services Desjardins | 66 825 | 48 146 |
| Reliés à la comptabilisation des swaps à la juste valeur | (220 632) | 218 403 |
| | 119 502 \$ | 594 167 \$ |

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus liés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 10. Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime des rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement Desjardins, des protections au titre d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Régime de retraite | 56 560 \$ | 50 331 \$ |
| Régime d'assurances collectives | 32 286 | 27 841 |



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 11. Frais généraux

| | 2005 | 2004 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Informatique | 159 102 \$ | 153 875 \$ |
| Frais de bureau et communications | 50 559 | 50 670 |
| Opérations inter-Caisses | 47 370 | 42 360 |
| Autres | 264 416 | 232 352 |
| | 521 447 \$ | 479 257 \$ |

Note 12. Ristournes aux membres

Les ristournes figurant à l'état des résultats sont constituées comme suit :

| | 2005 | 2004 |
|--|-------------------|-------------------|
| Montants basés sur une résolution du conseil d'administration visant à recommander à l'assemblée générale l'approbation de ce paiement de ristournes | 502 000 \$ | 445 000 \$ |
| Écart entre les ristournes versées et celles comptabilisées sur la base d'une résolution du conseil d'administration | (16 755) * | - |
| | 485 245 \$ | 445 000 \$ |

* Le montant transféré entre l'état des excédents à répartir et l'état de la répartition est de 13 066 \$ (aucun en 2004) en raison de l'impact fiscal.

Les ristournes sont établies en fonction des intérêts sur prêts, sur dépôts et des charges perçues des membres en relation avec divers services.

Note 13. Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est affiliée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière détient majoritairement les autres institutions du Mouvement Desjardins.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 13. Opérations conclues avec les apparentés (suite)

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

| | <u>Bilan</u> | | <u>Résultats</u> | |
|---------------------------|---------------|---------------|------------------|--------------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Liquidités et placements | 21 070 859 \$ | 22 638 342 \$ | 1 125 749 \$ | 1 114 047 \$ |
| Autres éléments d'actif | 1 064 884 | 1 081 820 | - | - |
| Revenus d'autres sources | s.o. | s.o. | 44 382 | 381 949 |
| Emprunts | 1 116 632 | 1 287 241 | 70 834 | 80 813 |
| Autres éléments de passif | 37 762 | 25 221 | - | - |
| Frais d'autre nature | s.o. | s.o. | 242 163 | 253 861 |

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Au cours de l'exercice, la Caisse a acheté des prêts à la valeur comptable pour un montant de 869 744 \$.

Note 14. Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2005.

| | Écart net au bilan | Impact des instruments dérivés | Écart de sensibilité global |
|--|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Éléments sensibles aux taux d'intérêt | | | |
| De 0 à 3 mois | 16 277 989 \$ | (15 037 278) \$ | 1 240 711 \$ |
| De 4 à 12 mois | (4 263 494) | (226 621) | (4 490 115) |
| De 1 à 5 ans | 4 896 057 | 14 990 352 | 19 886 409 |
| Plus de 5 ans | (687 572) | 273 547 | (414 025) |
| Éléments non sensibles aux taux d'intérêt | (16 222 980) | s.o. | s.o. |
| | - \$ | - \$ | |

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoir pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 15 263 899 \$.



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 14. Sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêt de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêt. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

| Actif | | Passif | |
|--------------------------|-------|---------------|-------|
| Liquidités et placements | 3,7 % | Dépôts | 3,0 % |
| Prêts | 5,7 | Emprunts | 5,3 |

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

Note 15. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité au taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

| | 2005 | | 2004 | |
|--------------------------------------|------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Valeur comptable | Juste valeur estimative |
| Actif | | | | |
| Liquidités et placements | 21 070 859 \$ | 21 004 512 \$ | 22 638 342 \$ | 22 859 547 \$ |
| Prêts | 47 519 314 | 47 372 742 | 41 417 654 | 41 635 963 |
| Autres éléments d'actif financiers | 1 529 572 | 1 529 572 | 1 379 213 | 1 379 213 |
| Passif | | | | |
| Dépôts | 62 519 441 | 62 936 040 | 58 032 478 | 58 625 608 |
| Emprunts | 1 116 632 | 1 164 566 | 1 287 241 | 1 443 523 |
| Autres éléments de passif financiers | 570 014 | 570 014 | 532 733 | 532 733 |
| Instruments dérivés | | | | |
| Position débitrice | 110 435 | 110 435 | 298 067 | 298 067 |
| Position créditrice | 45 286 | 45 286 | 25 221 | 25 221 |



Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

Note 15. Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et d'hypothèses suivantes :

- la juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actif et de passif financiers similaires;
- la juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

Note 16. Garanties

Les garanties importantes que la Caisse a accordées à des tiers sont énoncées ci-après.

Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en janvier 2008. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 99 406 \$.

La Caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

Note 17. Engagement

La Caisse a signé un bail d'une durée de cinq ans, échéant le 30 septembre 2010. Les versements minimums futurs totalisent 854 202 \$. Ces versements se répartissent de la façon suivante pour les cinq prochains exercices :

| | |
|------|------------|
| 2006 | 179 832 \$ |
| 2007 | 179 832 |
| 2008 | 179 832 |
| 2009 | 179 832 |
| 2010 | 134 874 |
| | <hr/> |
| | 854 202 \$ |

En vertu d'une convention de regroupement des services financiers aux entreprises signée avec d'autres caisses, la part de la Caisse relativement à ce bail est établie en fonction de son volume d'opérations. Cette part est de 5,708 % en date de fin d'exercice.



Vos dirigeants

Conseil d'administration

| | | | Fin de mandat |
|-----------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| Président | Jean Carrier * | Homme d'affaire | 2005 |
| Vice-président | Pierre Demers | Producteur agricole | 2006 |
| Secrétaire | Gaétan Pelchat | Retraité | 2007 |
| Administrateur | Jean-Luc Quirion * | Retraité | 2005 |
| Administrateur | Richard Boucher | Journalier | 2006 |
| Administratrice | Cécile Breton | Femme d'affaires | 2007 |
| Administrateur | Vacant * | | 2005 |

Conseil de vérification et de déontologie

| | | | |
|------------|-----------------|------------|------|
| Présidente | Anne Quirion * | Notaire | 2005 |
| Secrétaire | Maurice Mercier | Journalier | 2007 |
| Conseiller | André Bégin | Journalier | 2006 |

* Dirigeants sortant de charge, mais rééligibles

Votre personnel

| | |
|------------------|---|
| Mario Nadeau | Directeur général |
| Vicky Roy | Secrétaire-réceptionniste |
| Sonia Gagné | Conseillère en finances personnelles |
| Raymonde Lacasse | Conseillère en finances personnelles |
| Lyne Cloutier | Conseillère en finances personnelles |
| Suzanne Carrier | Conseillère services aux membres |
| Maryse Quirion | Agente services financiers et soutien aux opérations |
| Noëlla Gagné | Agente services aux membres et soutien aux opérations |
| Sylvie Couture | Caissière, agente de services aux membres |
| Hélène Carrier | Caissière, agente de services aux membres |
| Evelyne Boutin | Caissière, agente de services aux membres |



Vos besoins à la retraite

Votre retraite, vous devez la planifier dès maintenant.



Certains diront « La retraite? J'ai bien le temps d'y penser! »

Et c'est probablement la raison pour laquelle vous devriez la planifier dès maintenant! Car, peu importe que vous ayez 20, 30, 40 ou 50 ans, vous tiendrez à un certain niveau de vie le moment de la retraite venu. D'où l'importance de cotiser tôt et régulièrement à un plan d'épargne.

La planification de la retraite donne un aperçu des aspects fondamentaux de votre avenir financier.

Elle vous permettra de faire le point sur votre situation financière et de déterminer dans quelle mesure votre programme actuel vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Votre conseiller vous présentera différents scénarios de planification de retraite et vous aidera à choisir celui qui convient le mieux à votre situation financière, professionnelle et familiale.

Au plaisir de vous servir!

Vos conseillères en finances personnelles.

Raymonde Lacasse, Lyne Cloutier, Suzanne Carrier, Sonia Gagné



«Comment minimiser vos frais de service?»

Pour obtenir le forfait qui répond le mieux à vos besoins, renseignez-vous auprès du personnel de la caisse.

Gamme des forfaits à tarif mensuel fixe

| Nom du forfait | Tarif mensuel | Nombre de transactions | Modes d'accès inclus | | |
|---------------------------------|---------------|------------------------|----------------------|---------|----------|
| | | | Services automatisés | Chèques | Comptoir |
| Forfaits de base | | | | | |
| L'Économique | 2,00 \$ | 7 | √ | √ | |
| L'Économique Plus | 3,50 \$ | 12 | √ | √ | √ |
| Forfaits intermédiaires | | | | | |
| L'Autonome | 6,50 \$ | 40 | √ | √ | |
| L'Autonome Plus | 8,00 \$ | 40 | √ | √ | √ |
| Forfaits optimaux | | | | | |
| Le Profitable | 11,95 \$ | 60 | √ | √ | √ |
| Le Profitable Plus [†] | 20,00 \$ | illimité | √ | √ | √ |

[†]De plus, sont inclus dans ce forfait, les services suivants: chèques personnalisés, chèques visés, chèques de voyage à une signature, traites et mandats, remise de chèques, rabais annuel de 15 \$ sur location de coffret.

